

**Arrêté du 21 décembre 2010 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires**  
**NOR : JUSC1032123A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu les articles L. 811-11, L. 812-9, R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 24 juin 2009 portant désignation d'un magistrat chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en application des articles R. 811-40 et R. 812-21 du code de commerce ;*

ARRÊTE

**Article 1**

Est désigné en qualité de magistrat inspecteur régional, chargé de l'inspection des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires pour le ressort des cours d'appel d'Angers et de Rennes :

M. BRUDY (Gilles), substitut du procureur général près la cour d'appel d'Angers, suppléant, en remplacement de M. DREVAR (Hervé).

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 21 décembre 2010

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice  
et des libertés et par délégation,  
Le directeur des affaires civiles et du sceau

**Laurent VALLEE**